

## Communiqué de presse

### **Mondial Assistance désigné assistant des agents du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**

Paris, 15 avril 2025 – **Mondial Assistance assure, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les prestations d'assistance incluses dans le nouveau régime frais de santé, aux 50 000 agents du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et de ses entités affiliées\*. Ce contrat couvre également les 20 000 retraités de ces entités.**

Avec l'entrée en vigueur du nouveau régime de Protection Sociale Complémentaire des agents de la Fonction Publique, ces derniers bénéficient progressivement de garanties de santé et de prévoyance collectives plus protectrices. Cette évolution permet ainsi aux agents du Ministère et de ses entités affiliées de bénéficier des dernières innovations de Mondial Assistance :

- **La plateforme allyz Assist** : tous les services d'assistance santé réunis en un seul endroit. Lancée en France en janvier 2024, cette plateforme digitale permet aux bénéficiaires de sélectionner un service d'assistance à la personne et de le demander en ligne. La flexibilité est la clé de cette plateforme, permettant aux utilisateurs de visualiser les prestations incluses dans leur contrat et de sélectionner celles qui correspondent à leur situation personnelle. Cette approche novatrice vise à répondre de manière efficace et sur mesure aux attentes variées des agents.
- **Le service de second avis médical** : en collaboration avec son partenaire [Deuxiemeavis.fr](https://www.deuxiemeavis.fr), Mondial Assistance permet à ses bénéficiaires confrontés à un problème médical sérieux, d'obtenir l'avis spécialisé d'un médecin « référent » dans son domaine et ce en moins de 7 jours. Ce service est particulièrement précieux face aux délais actuels de consultation physique qui peuvent atteindre plusieurs mois. Une assistance téléphonique est également proposée avec des infirmiers qui accompagnent les bénéficiaires. Cette prestation est directement accessible dans la plateforme allyz Assist facilitant ainsi le parcours utilisateur.
- **Des services de prévention santé et bien-être** : également accessible via allyz Assist, des parcours de prévention santé sont proposés aux utilisateurs. Programmes de nutrition, de sport, de gestion du sommeil ou d'arrêt du tabac sont ainsi proposés. Cette offre de prévention santé permet en plus du gain immédiat sur le bien-être, d'agir en amont sur les facteurs de risques comme l'obésité, la sédentarité, les troubles anxieux et l'insomnie. Celui-ci permet d'accéder en direct à des experts (coachs sportifs, nutritionnistes, psychologues...) en ligne ou par téléphone.
- **La téléassistance** : déjà sélectionnée partout en France par des collectivités locales (villes, départements...), la téléassistance de Mondial Assistance permet aux bénéficiaires, grâce à un bouton déclencheur qu'ils portent constamment sur eux, d'appeler le centre de téléassistance 24h/24, 7J/7, depuis n'importe quelle pièce de leur domicile.

*« Nous sommes fiers d'assurer l'assistance les agents du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, leurs entités affiliées et leurs ayants droits respectifs. Notre engagement est de leur offrir une tranquillité d'esprit grâce à nos solutions digitales innovantes et de leur faire bénéficier*

## **d'une expérience utilisateur optimale.» déclare Anne-Claire Hay, Directrice Santé & Prévoyance Mondial Assistance.**

*\*Champ d'application de l'accord collectif instituant un régime complémentaire de remboursement des frais de santé pour les agents du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :*

- L'ensemble des agents de l'administration centrale ;
- L'ensemble des agents des services déconcentrés (DRAAF, DRIAAF, DAAF, DDI) ;
- L'ensemble des agents des établissements d'enseignement technique agricole (public et privé) sous contrat ;
- L'ensemble des agents des établissements d'enseignement supérieur agricole public ;
- L'ensemble des agents des 6 opérateurs suivants :
  - o ASP, Agence de services et de paiement
  - o ODEADOM, Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer
  - o INAO, Institut national de l'origine et de la qualité
  - o INFOMA, Institut national de formation des personnels du Ministère en charge de l'agriculture
  - o FranceAgriMer, Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
  - o IFCE, Institut Français du Cheval et de l'Équitation.

### **À propos de Mondial Assistance**

Mondial Assistance est une marque commerciale d'Allianz Partners. 24h/24 et 365 jours par an, les équipes d'Allianz Partners interviennent partout dans le monde pour apporter à leurs clients entreprises et particuliers, des solutions d'assistance dans les domaines de l'automobile, du voyage, des loisirs, de la mobilité, de l'habitat, de l'emploi, de la santé et des services aux personnes. Allianz Partners est l'un des leaders mondiaux B2B2C, dans les domaines de l'assistance, de l'assurance voyage, de la santé à l'international et de l'assurance automobile. Présents dans 75 pays, nos 21 900 collaborateurs parlent 70 langues, traitent plus de 72,5 millions de dossiers chaque année et s'engagent à aller plus loin pour offrir la tranquillité d'esprit à nos clients du monde entier.

Pour plus d'information : [www.allianz-partners.fr](http://www.allianz-partners.fr)

### **Réseaux sociaux**



Suivez-nous sur X [@AllianzPartners](https://twitter.com/AllianzPartners)



Suivez-nous sur LinkedIn [Allianz Partners](https://www.linkedin.com/company/allianz-partners)

### **Contact presse :**

Omnicom PR Group pour Mondial Assistance

[fr.allianzpartners@omnicomprgroup.com](mailto:fr.allianzpartners@omnicomprgroup.com)

Lili Gosnet : +33 (0)6 77 79 18 89

Victor Morelle : +33 (0)6 18 83 59 55